

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31846**

### Intitulé

MASTER : MASTER Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Université de Poitiers, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Institut national universitaire Champollion, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes, Université Jean Moulin - Lyon 3	Administrateur général du Cnam, Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyse des besoins du commanditaire, expertise de dispositifs et ressources numériques
- Conception, ingénierie, développement, intégration d'un système ou d'une ressource audiovisuelle et/ou numérique interactive
- Conception des comportements, interactions et environnements d'une ressource numérique, et traduction en termes de pilotage pour les différentes équipes de production (Développeur, Graphiste, Ingénieur du son...)
- Coordination et direction d'une équipe pluridisciplinaire dans un projet de système ou de ressource audiovisuelle et/ou numérique interactive
- Mise en place des outils de pilotage, de diagnostic, des budgets prévisionnels et des grilles qualité
- Mise en production et vérification de toutes les étapes de fabrication/publication/diffusion d'un système ou d'une ressource audiovisuelle et/ou numérique interactive
- Concevoir un système, un dispositif ou un contenu numérique audiovisuel, multimédia et/ou interactif
- Produire des images, des sons, de l'interactivité avec des outils professionnels
- Construire un prototypage rapide pour des prises de décisions
- Connaître le secteur socio-économique et professionnel de la communication numérique (acteurs, modes de financement, fonctionnement, modèle économique, enjeux, usages) et le prendre en compte dans les décisions stratégiques
- Conduire le management de projets par la culture de l'innovation (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion), pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, et en assumer les responsabilités
- Mettre en œuvre des techniques de marketing interactif (gestion de l'identité numérique, e-réputation, analyse des audiences, viralité, référencement...) pour accroître la visibilité, la réputation d'un organisme / d'une marque
- Analyser des dispositifs d'information et de communication numériques existants afin de proposer des solutions innovantes
- Conduire une démarche qualité dans son domaine afin d'améliorer un processus ou un protocole
- Evaluer la pertinence de productions numériques audiovisuelles, multimédia et/ou interactives (stratégies éditoriales, ergonomie...)
- Rédiger des procédures et documents spécifiques (cahier des charges, recette, bilan, rapport...)
- Connaître les aspects juridiques (droit du travail, propriété intellectuelle, atteintes au droit et à la vie privée) et les prendre en compte dans les décisions stratégiques
- Mettre en place et gérer un budget
- Mener une analyse critique des enjeux socio-économiques spécifiques aux dispositifs d'information, de communication numériques et à leurs industries (culturelles, créatives, éducatives, digital labor, etc.) en construisant un cadre réflexif et théorique basé sur l'état de la recherche en sciences humaines et sociales, et sciences du numérique
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces

données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- J : Information et communication
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- P : enseignement
- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- Ingénieur recherche et développement
- Ingénieur intégration
- Concepteur, réalisateur multimédia
- Responsable, chargé ou assistant de production
- Ingénieur du son
- Chargé de postproduction
- Chef/Chargé de projet numérique/multimédia/mobile
- Responsable/Chargé de communication numérique/stratégie digitale
- Community Manager
- Responsable SEO/Traffic manager
- Responsable communication en ligne/Brand manager
- Webdesigner
- Webmaster éditorial/Content manager
- UX designer
- Responsable SEO
- Chargé de projet transmédia
- Chargé de projet culturel innovant
- Chef de projet Ludification/Gamification
- Game Designer
- Game developer
- Ingénieur ressources pédagogiques innovantes
- Ingénieur en technologies de la formation
- LMS/CMS Manager

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

- E1104** : Conception de contenus multimédias
- E1205** : Réalisation de contenus multimédias
- L1302** : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
- M1805** : Études et développement informatique
- E1101** : Animation de site multimédia

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

#### **Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31846 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31846 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31846 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31846 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016
- Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis, arrêté du : 03/07/2015
- Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Autres sources d'information :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Cnam Paris](#)

[Institut National Universitaire Champollion](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes et du Hainaut-Cambresis](#)

[Université Jean Moulin - Lyon 3](#)

**Lieu(x) de certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Historique de la certification :**